

Projet associatif

2023
2028

Fédérés
pour construire
la solidarité



Fédération
des acteurs de
la solidarité

CENTRE VAL DE LOIRE



023
028



Faire avancer la solidarité en France, dans un contexte d'enracinement de la pauvreté

La pauvreté s'accroît dans certains de nos quartiers, de nos territoires ruraux, chez les jeunes, les femmes, les personnes privées de longue date d'emploi, les personnes âgées, les étrangers en précarité.

La solidarité et la cohésion sociale constituent le principal atout de notre pays.

Grâce à un changement profond de méthode d'action, ce que nous appelons de nos vœux et entendons construire pour la part qui nous incombe, c'est la confiance :

- La **confiance** envers les personnes en précarité, plutôt que la contrainte, l'autoritarisme ou les contrôles bureaucratiques et humiliants.
- La **confiance** envers les travailleuses et travailleurs du social plutôt que leur dévalorisation sociale et l'empilement de procédures qui nient leur expertise.
- La **confiance** envers les associations et les structures plutôt qu'une succession d'appels à projet sur des temps courts.
- La **confiance** envers les territoires plutôt que le dirigisme centralisé. Une confiance qui s'accompagne nécessairement d'un contrôle sur les moyens alloués.

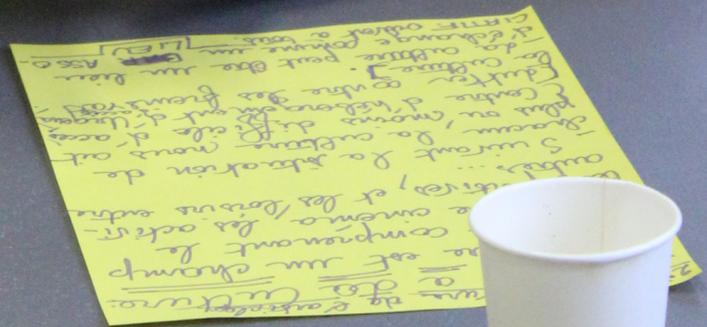
Un changement de méthode fondé sur la construction des actions et des politiques de

solidarité, à partir des personnes et des territoires où elles vivent, sur la prévisibilité des objectifs et des moyens de l'investissement social, sur des partenariats garantissant l'autonomie de chaque acteur, et sur une politique migratoire pleinement respectueuse de la dignité des personnes et de l'ordre public avec en son cœur, l'inconditionnalité de l'accueil.

Parce qu'elles ne disparaîtront pas seules, la lutte contre la pauvreté et la précarité sont plus que jamais une grande cause nationale. Les combats pour la solidarité supposent de donner du pouvoir d'agir aux personnes en précarité, aux travailleurs sociaux, aux bénévoles et aux associations. C'est la raison d'être de notre Fédération des acteurs de la solidarité que d'ouvrir des espaces à ce pouvoir d'agir.

En effet, la Fédération permet aux professionnels mais aussi aux personnes concernées de retrouver leur pouvoir d'agir, d'être accompagnées dans leur vie, d'évoluer, de reprendre confiance en elles, de retrouver de l'estime de soi, d'être reconnues en tant que citoyennes, grâce à leur participation dans les instances que la FAS anime ou accompagne (CRPA, CDPA, CNLE...) ; c'est ce que nous disent les personnes concernées.

La parole des personnes concernées...





« Retrouver le **vivre ensemble**, c'est ce à quoi s'attelle la Fédération. »

« Je trouve que la FAS, pour les personnes concernées, est un **tremplin** pour se réinsérer socialement et professionnellement. »

« En effet, vous transformez nos vulnérabilités en des **forces**.
Merci, pour cela ! »

« **Participer** à la FAS m'a apporté un énorme changement à ma vie, le sentiment d'une **reconnaissance sociale**, oui, de me sentir utile »

« On a tous des **compétences**, des qualités, des défauts. Ces compétences, je les ai **redécouvertes** en tant que déléguée du Conseil Régional des Personnes Accueillies et accompagnées »

« **Participer**, c'est aussi sortir de l'isolement quotidien, quand on se sent hors norme »

« Participer, c'est surtout **porter la parole** de ceux que j'appelle les invisibles, les personnes en situation les plus précaires, ceux qu'on n'entend pas, ceux qu'on ne voit pas qui ont pourtant des choses à dire et c'est au bout du compte faire avancer leurs droits. Je sais que ce que je fais n'est pas inutile »

« C'est aussi **gratifiant, valorisant** pour moi en tant qu'être humain »

Qui sommes-nous ?

L'association régionale « Fédération des acteurs de la solidarité Centre-Val de Loire » regroupe sur les six départements de la région Centre-Val de Loire **une vingtaine d'associations, gérant près d'une centaine d'établissements** dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement, de l'accès au logement, de la santé, de la formation, de l'insertion sociale et professionnelle...

...qui accompagnent au quotidien des personnes en situation de vulnérabilité (personnes à la rue, femmes victimes de violence, demandeurs d'asile...).

Réseau d'insertion et de lutte contre les précarités, la Fédération porte avec ses instances élues et ses salariés, la défense des droits des personnes et du pouvoir d'agir de ses adhérents. Elle anime le réseau de ses adhérents et les représente au niveau territorial auprès des pouvoirs publics, elle anime des groupes thématiques, propose des accompagnements, formations, études, outils et expertises territoriales. Elle promeut le travail social, ouvre des espaces d'échanges entre tous les acteurs du secteur social et de l'insertion par l'activité économique, et défend la participation des personnes en situation d'exclusion à la réflexion sur les politiques publiques qui les concernent.

Elle **forme, informe** et **conseille**, notamment grâce à des formations destinées aux acteurs salariés et bénévoles (interculturalité, droit et accueil des étrangers, bases de la fonction d'encadrant technique...).

La Fédération est **force d'actions**, de **propositions** et de **mobilisations**.

Elle interpelle les acteurs de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Elle **intervient auprès des pouvoirs publics** pour que soient affectés les moyens nécessaires à une prise en charge de qualité des personnes les plus défavorisées.

La Fédération **représente ses adhérents** au sein de nombreuses instances régionales et départementales (CRHH, CDIAE, PDALHPD, DALO...) et promeut des accompagnements de qualité avec des moyens adaptés.

La Fédération **analyse** et **évalue** les actions et les dispositifs mis en place. Ainsi, elle est un véritable observatoire dynamique de l'exclusion et de l'insertion tout en faisant évoluer le travail des acteurs et progresser les politiques sociales.

Fédérer Former
Développer
Chercher Animer

Nous sommes une Fédération :

sociale et solidaire

Militante de la conquête et de l'effectivité des droits

participative

Porteuse des valeurs démocratiques également défendues
dans notre fonctionnement interne

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de croire et de ne pas croire
et à combattre les pressions qui s'exerceraient contre
cette liberté

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes et des acteurs
dans les territoires où elles/ils agissent

féministe

Mobilisée pour la conquête et la défense des droits
et des libertés des femmes en précarité

écologique

Active pour prendre notre part dans la protection de la planète
avec et pour les personnes en précarité

militante

engagée pour la défense des droits, par la recherche de solutions,
la construction avec l'ensemble des acteurs et dans l'instauration
d'un rapport de force quand cela est nécessaire

Projet associatif

- 1 Promouvoir la justice sociale dans le cadre de nos missions et nos thématiques de travail
- 2 Favoriser un ancrage territorial de la fédération, au plus près de ses adhérents et partenaires
- 3 Favoriser et valoriser une participation active des personnes concernées
- 4 Promouvoir la place et le rôle de la fédération au service des territoires, dans le champ social et solidaire

2023
2028

1 Promouvoir la justice sociale dans le cadre de nos missions et nos thématiques de travail

1 Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun :

- **Intensifier** les démarches d'aller vers pour favoriser l'accès aux droits en mobilisant les institutions et en renforçant les compétences du réseau ;
- **Assurer** l'accès aux droits en matière de santé ;
- **Rendre plus facile** l'accès au logement ;
- **Développer** des partenariats pour permettre l'accompagnement global des personnes et ainsi prévenir les ruptures de parcours (santé, enfance, justice, etc.).

2 Allier transition écologique et justice sociale :

- **Capitaliser** et communiquer sur les solutions existantes au sein des associations, favoriser leur essaimage ;
- **Soutenir** des transformations structurelles et les changements de pratiques (notamment sur les enjeux de l'alimentation de qualité pour les personnes accompagnées) en identifiant les ressources et partenaires pertinents ;
- **Solliciter** la mise en œuvre de subventions d'investissement facilement mobilisables, adaptées aux besoins et contraintes, afin de faciliter les transformations (par exemple pour les travaux liés à la rénovation énergétique) ;

- **Renforcer** l'animation et le développement de l'Insertion par l'Activité Économique (activité durable, Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises, liens entre les secteurs de l'hébergement et de l'IAE), comme tremplin pour l'accès à l'emploi durable.

3 Lutter contre toutes les discriminations :

- **Amplifier** nos actions et notre plaidoyer pour l'égalité femmes/hommes ;
- **Échanger**, se former et nouer des alliances avec les réseaux spécialisés droits des femmes, LGBTQI+, et de lutte contre le racisme ;
- **Travailler** sur la déconstruction de stéréotypes sexistes et racistes pour faciliter l'accueil des personnes.

4 Veiller au respect des droits des étrangers en précarité :

- **Donner** des outils aux intervenants sociaux et aux personnes sur les droits des étrangers ;
- **Poursuivre** et intensifier notre plaidoyer en faveur de la régularisation des personnes en situation administrative complexe présentes au sein de nos établissements ;
- **Faire respecter** les droits fondamentaux des étrangers et notamment l'inconditionnalité de l'accueil.

2 Favoriser un ancrage territorial de la Fédération, au plus près de ses adhérents et partenaires

1 Mobiliser, fédérer, soutenir nos adhérents :

- **Animer** le réseau des adhérents, informer, conseiller, accompagner, former les adhérents ;
- **Mettre en lien** les adhérents entre eux et avec les autorités publiques et les acteurs du droit commun, dans un rôle d'interface de la Fédération, pour faciliter l'inter connaissance et le dialogue ;
- **Développer** le réseau d'adhérents et favoriser le sentiment d'appartenance à la Fédération auprès de ces derniers : se mobiliser, s'investir, alimenter ;
- **Encourager** la cohésion inter associative et l'ancrage territorial en organisant des rencontres régulières en région.

2 Exercer la mission de plaidoyer et de représentation afin de porter les valeurs et préoccupations des adhérents auprès des autorités publiques :

- **Soutenir** une représentation de nos adhérents en planifiant des rencontres/réunions/commissions entre les différents acteurs de la Fédération afin de créer du lien ;
- **Représenter** les adhérents dans les instances de concertation territoriales, et rendre compte de ces mandats ;
- **Poursuivre** l'investissement au sein des instances décisionnaires territoriales afin d'être un acteur connu et entendu dans la mise en œuvre des politiques publiques ;

- **Promouvoir** des réponses adaptées aux besoins des personnes identifiés sur les territoires, à partir d'une analyse partagée de ces besoins ;
- **Renforcer** le rôle d'animation de la FAS à partir de thématiques qui préoccupent les adhérents.

3 Construire des coopérations et renforcer celles existantes en partant des besoins des personnes :

- **Identifier** les besoins et promouvoir des réponses adaptées avec les acteurs des territoires ;
- **Identifier** les besoins du territoire en réalisant une veille systématisée, dans un objectif d'observation partagée des besoins et des politiques publiques territoriales ;
- **S'appuyer** sur le recueil des avis des personnes concernées pour co construire des positionnements politiques ;
- **Poursuivre** nos coopérations : réseau inter IAE, URIOPSS..., et s'appuyer sur l'écosystème des acteurs en région.

4 Poursuivre une dynamique de développement et de communication :

- **Investir** des champs nouveaux (transition écologique...) ;
- **Assurer** la visibilité de la Fédération sur son territoire ;
- **Développer** une prise de parole régionale (presse, radio, réseaux sociaux).

3 Favoriser et valoriser une participation active des personnes concernées

1 Promouvoir la place, la parole et l'expertise des personnes concernées :

- **Porter** une ambition politique en matière de participation des personnes, en promouvant la place pleine et entière des personnes concernées comme citoyennes dans la société ;
- **Continuer** à accompagner les personnes concernées dans les instances de concertation territoriale (CRHH, Commissions DALO...);
- **Promouvoir** la place des personnes concernées dans les instances de gouvernance des associations et de la FAS telle qu'elle existe et la développer.

2 Poursuivre l'animation des CRPA (Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées) et CDPA (Conseils départementaux des personnes accueillies et accompagnées) :

- **Poursuivre** la formation et l'accompagnement des personnes concernées;
- **Développer** la participation dans ces instances des autorités publiques et acteurs de droit commun (CAF, CPAM...) pour faciliter le dialogue.

3 Former et accompagner les dynamiques de participation pour porter les valeurs et les conditions de la participation :

- **Sensibiliser/Former** toutes les parties prenantes;
- **Mettre en place** les modalités de participation respectant les personnes concernées;
- **Accompagner** de façon conjointe les acteurs associatifs/publics/personnes concernées à la participation et à la co-construction;
- **Défendre** le financement de la participation des personnes concernées, avec un mécanisme de défraiement.

4 Promouvoir la place et le rôle de la Fédération au service des territoires, dans le champ social et solidaire

1 Affirmer la dimension militante de la Fédération :

- Développer la mission de plaidoyer;
- Poursuivre le déploiement de nos actions liées aux politiques publiques territoriales sur la pauvreté (ateliers territoriaux, groupes de travail).

2 Contribuer à assurer une meilleure visibilité du secteur social et du travail social :

- Assurer une meilleure attractivité du secteur;
- Développer nos créneaux de communication sur les actions des adhérents.

3 Développer nos relations et notre appartenance à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :

- Se rapprocher des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (CESER, CRESS, PACTE POUR LE POUVOIR DE VIVRE...) pour porter des préoccupations communes et mener des actions en coopération;
- Encourager l'innovation sociale et la recherche pour construire des réponses nouvelles.

coûte sur le
la ctive

débats jetés
de la structure

voir avec le
travailleur social
cela ne doit pas
empêcher les
autres

Entamer le dialogue
et comprendre
pourquoi il
con some

l'écoute
poser



Jeudi 15 décembre
Châteauroux, Indre

Automne de la Participation

L'accès aux droits au plus proche des territoires



BANQUE DE FRANCE

PLAFONNEMENT DES FRAIS D'INCIDENTS BANCAIRES ET OFFRE SPECIFIQUE ADAPTEE A VOTRE SITUATION

QUI EST CONCERNE ?

Vous êtes en situation de fragilité financière ?

LA BANQUE DE FRANCE VOUS INFORME

BANQUE DE FRANCE

DEPOSEZ PLAINTE EN VOUS LE GEMARMIER DONT VOUS LE GENARMIER

Compense de police et de gendarmerie
à info Escroude - est allé de gendarmerie
devient les personnes victimes d'un

0 805 805 817

INFO ESCROU

Informations, conseils

INFORMEZ-VOUS SANS ATT

Udaf

POUR LES FAMILLES

Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de la vie quotidienne



Fédération des acteurs de la solidarité

Positionnement de la FAS

Quels prérequis pour une participation effective des personnes accueillies ou accompagnées ?



ionsdargent.fr

ation économique, budgétaire et financière

COMPRENDRE MIEUX DECIDER

Information en 3 clics

Boîte à outils

Événements

Contact de proximité

fr

cière

ANQUE DE FRANCE

EUROSYSTEME

EDUCFI

Education économique budgétaire et financière

D

Le Défenseur des droits un dispositif unique de protection des droits et libertés

Face au droit, nous sommes tous égaux

Défenseur des droits

REPUBLIQUE FRANCAISE



ADHÉREZ À LA FÉDÉRATION DE LA SOLIDARITÉ CONTRE LES EXCLUSIONS



Comment la mesure ASL est mise en place ?

Le modèle de mise en œuvre d'une mesure ASL à l'UDAF est défini conformément aux modalités d'accompagnement inscrites dans le cadre de notre politique de propre responsabilité de l'UDAF

Le modèle de mise en œuvre d'une mesure ASL à l'UDAF est défini conformément aux modalités d'accompagnement inscrites dans le cadre de notre politique de propre responsabilité de l'UDAF

L'Accompagnement Social Lié au Logement

Le Conseil départemental permet aux familles de bénéficier d'un Fonds de Solidarité Logement (FSL). Cet accompagnement social est assuré par des travailleurs sociaux

Udaf

7 rue des Signes - 36 000 CHATEAUBOURG
Service Lié au Logement - 02 54 60 43 44
contact@udaf.fr
02 54 60 43 44

LA RUR@LINETTE

au plus près de vous !

Vous accompagnons dans vos démarches administratives



TRANSPORT SOLIDAIRE

Une aide aux déplacements POUR et PAR les habitants du Pays de La Châtre en Berry



Projet fédéral

2022 2027

Fédérés pour construire la solidarité







www.federationsolidarite.org/regions/centre-val-de-loire/

 contact@federationsolidarite-cvl.org

 *Fédération des acteurs de la
solidarité Centre-Val de Loire*